

# Fiche pratique MDPH en ligne : **Création de compte et Connexion**

Septembre 2025



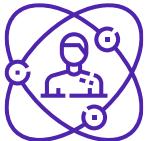


# Généralités



## Rattachement MDPH

*Un compte MDPH en ligne n'est plus rattaché à une MDPH. Désormais chaque dossier est associé à une MDPH. Un usager peut donc garder son compte pour soumettre des demandes dans plusieurs MDPH (déménagement, organisme aidant....).*



## Connexion via FranceConnect

*Pour se connecter via FranceConnect, il faut se connecter via un compte existant sur une plateforme homologuée, au choix : impots.gouv.fr, Ameli.fr, L'Identité Numérique La Poste, MSA, YRIS, France Identité et TrustMe.*



## Email unique

*Un compte MDPH en ligne est associé à une seule adresse e-mail qui ne peut pas être modifiée par l'usager. L'adresse e-mail étant l'identifiant du compte, il n'est pas possible d'avoir plusieurs comptes avec le même e-mail.*



## Compte individuel

*Un usager ne peut avoir qu'un seul compte MDPH en ligne et peut y accéder en se connectant avec ses identifiants MDPH en ligne ou via une connexion FranceConnect.*



## Dépôt de dossier

*Il est possible de déposer un dossier pour soi-même ou bien pour un bénéficiaire tiers (autre personne que le propriétaire du compte) en tant qu'autorité légale.*



## Dossier en cours

*Un usager ne peut avoir qu'un seul dossier de demande en cours à son nom. Il n'est donc pas possible de créer une nouvelle demande pour un bénéficiaire ayant déjà un dossier en cours.*



# Questions fréquentes



## Je ne reçois pas les mails envoyés par le téléservice ou je me suis trompé lors de la saisie de l'adresse e-mail, comment faire ?

- *Si vous vous êtes trompé lors de la saisie de votre adresse e-mail, celle-ci ne pourra pas être modifiée depuis le téléservice. Il convient de contacter le service support : [support@cnsa.fr](mailto:support@cnsa.fr) afin de remonter le problème au service technique du téléservice.*
- *Si vous ne recevez pas de mail dans le cas :*
  - *D'un mot de passe oublié : veuillez vérifier que le mail renseigné correspond bien à l'e-mail de votre compte, en recherchant par exemple le mail de création du compte dans votre historique de messagerie, et que votre compte n'a pas été supprimé.*
  - *D'une confirmation de création de compte : veuillez vérifier que vous n'avez fait d'erreur de saisie dans votre adresse mail lors de la création du compte et que vous avez bien renseigné les bons identifiants lors de la connexion.*

*Si malgré ces manipulations, vous ne recevez toujours pas de mail, vérifiez que les mails provenant de l'adresse e-mail [ne-pas-repondre@cnsa.fr](mailto:ne-pas-repondre@cnsa.fr) ne sont pas considérés comme des spams voire bloqués. Sinon, nous vous invitons à contacter le service support : [support@cnsa.fr](mailto:support@cnsa.fr).*



## Comment faire si je ne reçois pas le code d'authentification (ou code de sécurité) ?

- *Si vous ne recevez pas le code de sécurité pour vous authentifier, nous vous invitons dans un premier temps à bien vérifier dans vos spams dans le cas d'un envoi par e-mail. Sinon, nous vous invitons à cliquer sur le bouton « Recevoir un nouveau code » afin qu'un nouveau code de sécurité vous soit envoyé par mail ou par SMS en fonction du canal que vous avez choisi. Si malgré tout, vous ne recevez toujours pas le code, nous vous invitons à cliquer sur le lien « Je n'ai pas reçu le code » qui apparaît après avoir cliqué au moins une fois sur le bouton « Recevoir un nouveau code ».*



# Questions fréquentes



## A quelle MDPH est associé mon compte ?

- *Dans la nouvelle version de MDPH en ligne (septembre 2025) un compte n'est plus associé à une MDPH. Ce sont les dossiers, chacun indépendamment des autres, qui sont associés à des MDPH.*

## A quelle MDPH est associé mon dossier ?

- *Rendez-vous dans le suivi de votre dossier, où est indiquée la MDPH associée. Si votre dossier est en cours de création, la MDPH de rattachement est indiquée dans la section « A – Identité », volet « Adresse » ainsi que dans le bandeau récapitulatif de votre dossier en haut de la page durant toutes les étapes du formulaire. Voir la fiche pratique « Suivi de dossier » pour plus de détails.*

## Comment procéder en cas de changement de MDPH ?

- *Si vous souhaitez réaliser un transfert de votre dossier en cours car vous n'êtes plus rattaché à la MDPH de rattachement de votre dossier (suite à un déménagement par exemple), vous devrez faire une demande de transfert de dossier auprès de la MDPH de rattachement actuelle afin qu'elle puisse transmettre le dossier à la nouvelle MDPH. Cependant, le transfert de dossier n'étant pas possible à ce jour dans MDPH en ligne, le suivi de ce dossier ne pourra plus se faire dans MDPH en ligne.*



## Est-il possible de supprimer mon compte ?

- *Vous avez la possibilité de supprimer vous-même votre compte. Pour cela connectez-vous à MDPH en ligne, puis rendez-vous sur la page « Gérer mon compte » depuis le menu utilisateur en haut à droite des pages du site, puis cliquez sur le bouton « Supprimer mon compte » et validez.*
- *Conformément aux conditions générales d'utilisation et à la réglementation en vigueur, vous pouvez également demander à la CNSA de supprimer votre compte. Pour cela, se référer aux modalités présentées dans les Conditions générales d'utilisation, accessibles dans le pied de page du site.*

## Combien de temps sont conservées les données personnelles et les comptes utilisateurs ?

- *Se référer aux modalités présentées dans les Conditions générales d'utilisation, accessibles dans le pied de page du site.*



# Sommaire

## I. Crédation de compte MDPH en ligne

- A. CR1 - Crédation de compte depuis le téléservice
- B. CR2 - Crédation de compte via FranceConnect (FC)

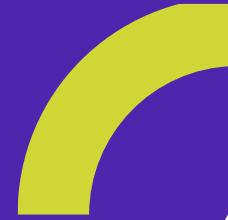
## II. Connexion à un compte MDPH en ligne

- A. CO1 - Connexion à un compte via les identifiants MDPH en ligne
- B. CO2 - Connexion à un compte via FranceConnect

## III. M1 – Récupération/modification du mot de passe d'un compte MDPH en ligne

## IV. Gestion des cas particuliers

- A. CM1 - Créer un mot de passe pour un compte créé via FranceConnect



# Création de compte

Depuis le téléservice



# CR1 - Se créer un compte depuis le téléservice

Voici l'ensemble des étapes à suivre pour se créer un compte directement depuis le téléservice et pour s'y connecter une première fois. Vous pouvez cliquer sur chaque étape pour accéder directement aux actions détaillées à réaliser.



## Étape 1

Accéder au  
formulaire  
d'inscription



## Étape 2

Création du  
compte

Consiste à saisir et enregistrer vos informations personnelles pour pouvoir accéder à votre espace en ligne



## Étape 3

Validation du  
compte

Permet de confirmer vos coordonnées via un e-mail afin d'activer votre profil et de pouvoir commencer vos démarches



# CR1 - Se créer un compte depuis le téléservice

## Étape 1 : Accéder au formulaire d'inscription

1

Se rendre sur le site <https://mdphenligne.cnsa.fr>

[Mon Parcours Handicap](#)



**MDPH en ligne**

Gérez vos demandes en ligne

[Se connecter/Se créer un compte](#)



### Bienvenue sur le site MDPH en ligne

2

Sur la page d'accueil, cliquer sur le bouton « Se connecter/Se créer un compte ».

#### Informations pratiques

Quelles MDPH utilisent ce service en ligne ?



Comment réaliser et envoyer un dossier de demande en ligne ?



Quelles sont les pièces nécessaires à fournir dans mon formulaire ?



Quels sont les droits dont il est possible de bénéficier ?





# CR1 - Se créer un compte depuis le téléservice

## Étape 1 : Accéder au formulaire d'inscription

**Je me connecte à mon espace personnel**

**Utiliser FranceConnect**

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ? !\[\]\(dbdb907ea4e6cd927f919ffb8e384492\_img.jpg\)](#)

**Ou**

**Utiliser mes identifiants personnels**

Les champs avec une étoile (\*) sont obligatoires.

\* Adresse e-mail  
  
Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com.

\* Mot de passe  
   
[Mot de passe oublié ?](#)

**Se connecter**

**Première connexion ?**

Je souhaite créer mon compte pour effectuer une demande en ligne auprès de la MDPH

**3** Sur la page de connexion, cliquer sur le bouton « Se créer un compte »



**Se créer un compte**



# CR1 - Se créer un compte depuis le téléservice

## Étape 2 : Crédation du compte

Après avoir cliqué sur le bouton « Je crée un compte », vous êtes redirigé vers la première étape du formulaire d'inscription :

**Créer un compte sur MDPH en ligne**

ÉTAPE 1                    ÉTAPE 2  
Informations personnelles    Informations de connexion

**4 Remplir le formulaire « informations personnelles »**

Le site « MDPH en ligne » ne permet pas de déposer des demandes dans tous les départements.  
Avant de créer un compte et de déposer une demande, nous vous invitons à vérifier via le lien ci-dessous que la MDPH de votre département, ou du département du bénéficiaire de la demande s'il s'agit d'un tiers, est bien utilisatrice de MDPH en ligne.  
[Liste des MDPH utilisatrices de MDPH en ligne](#)

**Informations personnelles**

Les champs avec une étoile (\*) sont obligatoires.

\* Nom de naissance

\* Prénom

Veuillez saisir votre premier prénom uniquement dans le champ « Prénom ». Si votre prénom est composé, veuillez le saisir avec le tiret. Par exemple : Jean-Baptiste

\* Civilité  
 Madame    Monsieur

\* Date de naissance

Veuillez saisir une date au format jj/mm/aaaa

\* Pays de naissance

Département de naissance

\* Commune de naissance

**5 Puis cliquer sur le bouton « Étape suivante »**

 Les informations de ces pages concernent le **propriétaire du compte**. Ce dernier peut être **différent du bénéficiaire de la demande**, dont les informations seront renseignées par la suite. **Le propriétaire du compte doit être habilité à déposer la demande pour le bénéficiaire concerné**

**Étape suivante** 

# CR1 - Se créer un compte depuis le téléservice

## Informations de connexion

Les champs avec une étoile (\*) sont obligatoires.

\* Adresse e-mail (votre identifiant)

Renseigner

L'ensemble des emails provenant du site ou de MDPH en ligne seront envoyés sur cette adresse. Nous vous recommandons donc de renseigner une adresse e-mail personnelle. Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com

\* Je confirme mon adresse e-mail

Renseigner

Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com

### i Création du mot de passe

Afin de garantir au mieux l'intégrité des données, le mot de passe doit au moins :

- comprendre douze caractères,
- présenter les quatre catégories de caractères suivantes : majuscule, minuscule, chiffre et caractères spéciaux,
- être exempt d'informations personnelles (nom, prénom, date de naissance),
- être d'une robustesse moyenne au minimum.

\* Je crée mon mot de passe

Renseigner

\* Je confirme mon mot de passe

Renseigner

Robustesse : Très faible

## Étape 2 : Crédation du compte

Après avoir cliqué sur le bouton « Je crée un compte », vous êtes redirigé vers la deuxième étape du formulaire d'inscription, ci-contre.

6

Saisir et confirmer l'adresse e-mail

**Bien vérifier que l'adresse mail est correcte et ne comporte aucune erreur.**

Le compte ne pourra pas être validé si l'adresse mail est invalide ou si l'usager n'y a pas accès.

L'adresse mail ne pourra plus être modifiée une fois le compte créé.

**Il est déconseillé d'utiliser une adresse mail professionnelle, à laquelle l'usager pourra perdre l'accès dans le futur en cas de changement professionnel.**

7

Saisir et confirmer le mot de passe, qui doit respecter tous les critères de robustesse affichés

Suite du formulaire en page suivante



# CR1 - Se créer un compte depuis le téléservice

## Étape 2 : Crédation du compte

\* Je crée mon mot de passe

Renseigner

\* Je confirme mon mot de passe

Renseigner

Robustesse : Très faible

Numéro de téléphone 1 (mobile)

+33 (0) \_\_\_\_\_

Veuillez renseigner les neuf chiffres qui suivent le "0" de votre numéro de téléphone.

Numéro de téléphone 2 (fixe)

+33 (0) \_\_\_\_\_

Veuillez renseigner les neuf chiffres qui suivent le "0" de votre numéro de téléphone.



La saisie d'un numéro de téléphone est facultative. Le **téléphone mobile** pourra être **utilisé pour recevoir des codes de sécurité par SMS**. A défaut, seule l'adresse mail pourra être utilisée. **Seuls les numéros français (métropole et outre-mer) sont autorisés.**

## Conditions générales d'utilisation

\* J'ai lu et j'accepte l'ensemble des [Conditions Générales d'Utilisation](#)

8

Cocher la case d'acceptation des CGU

Étape précédente

Créer mon compte

9

Cliquer sur le bouton « Créer mon compte »





# CR1 - Se créer un compte depuis le téléservice

## Étape 3 : Validation du compte

Vous arrivez sur cette page, qui indique la procédure de validation du compte :

### En attente de confirmation

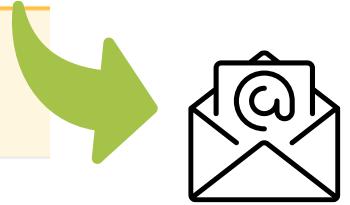
10

Se rendre sur la boîte mail liée au compte nouvellement créé pour trouver l'email de confirmation de compte.



Finalisez votre inscription

Afin de finaliser votre inscription, vous devez confirmer votre adresse mail.



### Voici les étapes à suivre :

- 1 Rendez vous sur votre boîte mail. Un mail vous a été envoyé à l'adresse **xx@xx.fr**
- 2 Cliquez sur le lien d'activation se trouvant dans le mail intitulé : "MDPH en ligne - Confirmation de votre compte"

**Une fois ces actions réalisées, vous pourrez commencer à compléter votre dossier.**



# CR1 - Se créer un compte depuis le téléservice

## Étape 3 : Validation du compte

Sur votre boîte mail liée au compte MDPH en ligne créé :

11 Ouvrir le mail de MDPH en ligne

## MDPH en ligne – Confirmation de votre compte

Bonjour,

Merci d'utiliser notre service.

**Afin de valider votre compte, veuillez cliquer ci-dessous :**

Valider votre compte



12

Cliquer sur le bouton « Valider votre compte »

Cordialement,  
MDPH en ligne



# CR1 - Se créer un compte depuis le téléservice

## Étape 3 : Validation du compte

Suite à l'étape précédente, vous arrivez sur la page de confirmation ci-dessous :

### Confirmez votre compte MDPH en ligne

Veuillez confirmer votre compte en cliquant sur le bouton ci-dessous :

**Je confirme mon compte**

Merci de votre inscription sur MDPH en ligne !

13 Cliquer sur le bouton « Je confirme mon compte »





# CR1 - Se créer un compte depuis le téléservice

## Étape 3 : Validation du compte

Suite à l'étape précédente, vous arrivez sur la page de confirmation ci-dessous :

### Confirmation de votre compte



Vous pouvez dès à présent vous connecter et accéder à toutes les fonctionnalités de votre espace personnel

14

Cliquer sur le bouton «Revenir à l'écran de connexion»

Revenir à l'écran de connexion





# CR1 - Se créer un compte depuis le téléservice

## Étape 3 : Validation du compte

Suite à l'étape précédente, vous arrivez sur la page de connexion :

15

Renseigner l'adresse email et le mot de passe utilisés précédemment lors de la création du compte.

### Utiliser mes identifiants personnels

Les champs avec une étoile (\*) sont obligatoires.

\* Adresse e-mail

Renseigner

Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com.

\* Mot de passe

Renseigner



Mot de passe oublié ?

**Se connecter**



16

Puis cliquer sur « Se connecter »



# CR1 - Se créer un compte depuis le téléservice

## Étape 3 : Validation du compte

Après avoir cliqué sur le bouton « Se connecter », vous êtes connecté et redirigé vers la page d'accueil de votre compte :

### Mon espace MDPH en ligne

[Mon dossier](#)   [Mes bénéficiaires](#)   [Infos pratiques](#)   [Contacter une MDPH](#)

Afin de déposer une demande pour un bénéficiaire autre que vous-même, veuillez vous rendre dans l'onglet « Mes bénéficiaires ».

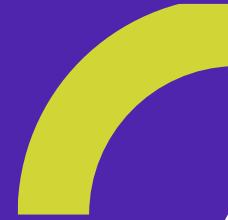
#### Mon dossier en cours

[Déposer une demande](#)

Pas de dossier en cours

#### Mes droits attribués

Pas de droit attribué



# Création de compte

Via FranceConnect



# CR2 - Se créer un compte via FranceConnect

Voici l'ensemble des étapes à suivre pour se créer un compte via FranceConnect et pour s'y connecter une première fois. Vous pouvez cliquer sur chaque étape pour accéder directement aux actions détaillées à réaliser.



## Étape 1

Accéder à  
FranceConnect



## Étape 2

Se connecter sur  
FranceConnect

Consiste à utiliser un site associé à FranceConnect pour vous authentifier (ameli.fr, impots.gouv.fr, La Poste, etc.)



## Étape 3

Création du  
compte MDPH en  
ligne

Consiste à saisir et enregistrer vos informations personnelles pour pouvoir accéder à votre espace en ligne



## Étape 4

Validation du  
compte

Permet de confirmer vos coordonnées via un e-mail afin d'activer votre profil et de pouvoir commencer vos démarches



# CR2 - Se créer un compte via FranceConnect

## Étape 1 : Accéder aux pages FranceConnect

1

Se rendre sur le site <https://mdphenligne.cnsa.fr>

[Mon Parcours Handicap](#)



**MDPH en ligne**

Gérez vos demandes en ligne

[Se connecter/Se créer un compte](#)



### Bienvenue sur le site MDPH en ligne

2

Sur la page d'accueil, cliquer sur le bouton « Se connecter/Se créer un compte ».

#### Informations pratiques

Quelles MDPH utilisent ce service en ligne ?



Comment réaliser et envoyer un dossier de demande en ligne ?



Quelles sont les pièces nécessaires à fournir dans mon formulaire ?



Quels sont les droits dont il est possible de bénéficier ?





# CR2 - Se créer un compte via FranceConnect

## Étape 1 : Accéder aux pages FranceConnect

Je me connecte à mon espace personnel

Utiliser FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

3 Sur la page de connexion, cliquer sur le bouton « S'identifier avec FranceConnect ».

Ou

Utiliser mes identifiants personnels

Les champs avec une étoile (\*) sont obligatoires.

\* Adresse e-mail

Renseigner

Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com.

\* Mot de passe

Renseigner

Mot de passe oublié ?

Se connecter

Première connexion ?

Je souhaite créer mon compte pour effectuer une demande en ligne auprès de la MDPH

Se créer un compte



# CR2 - Se créer un compte via FranceConnect

## Étape 2 : Se connecter sur FranceConnect

Après avoir cliqué sur le bouton « S'identifier avec FranceConnect », vous êtes redirigé vers la page de FranceConnect qui vous permettra de sélectionner le compte avec lequel vous souhaitez vous connecter sur MDPH en ligne :



Connexion en cours sur MDPH En Ligne  
**Choisissez un compte pour vous connecter :**

4

Sélectionner le compte sur lequel vous souhaitez vous connecter. Puis renseigner vos identifiants de connexion.



N'importe lequel des services proposés peut être utilisé pour se connecter, à condition que vous disposiez déjà d'un compte dans le service choisi. Nous choisissons impôts.gouv.fr dans cet exemple.

Après avoir cliqué sur le service de votre choix, vous serez redirigé vers son site pour vous y authentifier. Vos informations de connexion seront ensuite automatiquement récupérées dans MDPH en ligne.



# CR2 - Se créer un compte via FranceConnect

## Étape 2 : Se connecter sur FranceConnect

Après avoir saisi et validé vos identifiants sur le site tiers, vous êtes redirigé vers cette page :

The screenshot shows a web page for connecting to MDPH En Ligne via FranceConnect. At the top, there are logos for the French Republic and France Connect. Below them, a message says "Vous allez vous connecter en tant que :" followed by the user's name, "Angela Claire Louise DUBOIS". A blue button labeled "Continuer sur MDPH En Ligne" is highlighted with a large mouse cursor icon pointing to it. To the right, a green callout bubble contains the instruction "Cliquer sur le bouton « Continuer sur MDPH En Ligne »" with the number "5" above it. Below the button, a link "Ce n'est pas vous ? Retournez à la page d'accueil" is visible. At the bottom, a section titled "Données transmises" has a plus sign next to it. A grey banner at the very bottom states "Les notifications de connexion évoluent".

Vous allez vous connecter en tant que :

Angela Claire Louise DUBOIS

Continuer sur MDPH En Ligne

5 Cliquer sur le bouton « Continuer sur MDPH En Ligne »

Données transmises +

Les notifications de connexion évoluent



# CR2 - Se créer un compte via FranceConnect

## Étape 3 : Création du compte MDPH en ligne

Après avoir cliqué sur «Continuer sur MDPH En Ligne », vous êtes redirigé sur cette page de connexion du téléservice :

[Accueil](#) > [Connexion FranceConnect](#)



**Vous êtes connecté avec FranceConnect !**

### Information

Veuillez vous authentifier avec votre compte MDPH en ligne, ou créer un nouveau compte.

#### Je finalise la connexion à mon compte MDPH en ligne

Vous possédez déjà un compte MDPH en ligne ?

Veuillez saisir l'adresse email associée à votre compte.

À l'avenir, vous pourrez vous connecter directement avec FranceConnect sans passer par cette étape.

Les champs notés d'une étoile \* sont obligatoires.

#### \* Adresse e-mail

Renseigner

Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com.

#### \* Confirmation de l'adresse e-mail

Renseigner

Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com.

Envoyer

#### Je n'ai pas de compte MDPH en ligne

Vous n'avez pas de compte MDPH en ligne ?

Veuillez suivre le lien ci-dessous afin de créer votre compte MDPH en ligne.

Une fois votre compte créé, vous pourrez vous connecter directement avec FranceConnect sans passer par cette étape.

**Créer mon compte**



6

Dans la page qui s'affiche, cliquer sur « Créer mon compte »



# CR2 - Se créer un compte via FranceConnect

## Étape 3 : Création du compte MDPH en ligne

Après avoir cliqué sur « Crée mon compte », vous êtes redirigé sur le formulaire de création de compte :

**Informations de connexion**

\* Adresse e-mail (votre identifiant)  
  
L'ensemble des emails provenant du site ou de MDPH en ligne seront envoyés sur cette adresse.  
Nous vous recommandons donc de renseigner une adresse e-mail personnelle. Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com.

\* Je confirme mon adresse e-mail  
  
Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com.

**Informations personnelles**

\* Civilité  
 Madame  Monsieur

\* Nom de naissance

Nom d'usage

\* Prénom

**Conditions générales d'utilisation**

J'ai lu et j'accepte l'ensemble des [Conditions Générales d'Utilisation](#)

7

Compléter les informations de connexion nécessaires à la création du compte.



Les informations personnelles préalablement remplies sont non-modifiables et proviennent directement du compte FranceConnect depuis lequel vous vous êtes connecté sur le téléservice.

8

Cocher la case d'acceptation des CGU



9

Cliquer sur le bouton « Crée mon compte »

**Crée mon compte**





# CR2 - Se créer un compte via FranceConnect

## Étape 4 : Validation du compte

Vous arrivez sur cette page, qui indique la procédure de validation du compte :

### En attente de confirmation



Finalisez votre inscription

Afin de finaliser votre inscription, vous devez confirmer votre adresse e-mail.

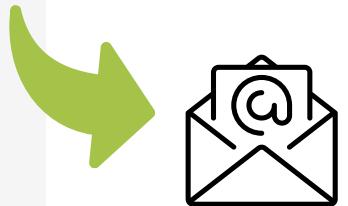
#### Voici les étapes à suivre :

- 1 Rendez vous sur votre boîte e-mail. Un e-mail vous a été envoyé à l'adresse **xx@xx.fr**
- 2 Cliquez sur le lien d'activation se trouvant dans le mail intitulé "MDPH en ligne - Confirmation de votre compte". Ce lien a une durée de validité de 30 minutes.

Une fois ces actions réalisées, vous pouvez commencer à compléter votre dossier.

10

Se rendre sur la boîte mail liée au compte nouvellement créé pour trouver l'email de confirmation de compte.



You n'avez pas reçu d'e-mail de confirmation ?

Vérifiez dans vos SPAM ou cliquez sur le bouton ci-dessous pour le renvoyer :

**Renvoyer le mail de confirmation**

Vous avez saisi une adresse e-mail erronée ?

Vous ne pouvez plus modifier votre adresse e-mail. Nous vous invitons à recommencer votre procédure d'inscription.



# CR2 - Se créer un compte via FranceConnect

## Étape 4 : Validation du compte

Sur votre boîte mail liée au compte MDPH en ligne créé :

11 Ouvrir le mail de MDPH en ligne

## MDPH en ligne – Confirmation de votre compte

Bonjour,

Merci d'utiliser notre service.

**Afin de valider votre compte, veuillez cliquer ci-dessous :**

**Valider votre compte**



12

Cliquer sur le bouton « Valider votre compte »

Cordialement,  
MDPH en ligne



# CR2 - Se créer un compte via FranceConnect

## Étape 4 : Validation du compte

Après avoir cliqué sur le bouton « Valider votre compte », vous êtes redirigé vers la page de confirmation suivante :

service public de l'autonomie

MDPH en ligne  
Gérez vos demandes en ligne

13 Sur la page de confirmation, cliquer sur le bouton « Confirmer mon compte »

Veuillez confirmer votre compte en cliquant sur le bouton ci-dessous:

Confirmer mon compte



# CR2 - Se créer un compte via FranceConnect

## Étape 4 : Validation du compte

Après avoir cliqué sur le bouton « Confirmer mon compte », vous êtes redirigé vers la page de confirmation suivante :

The screenshot shows a web interface for 'MDPH en ligne' (service public de l'autonomie). At the top left is the logo. In the center, a message says 'Votre compte a été mis à jour.' Below it is a purple button labeled 'Revenir à l'application'. To the right, a green circular badge contains the number '14' and the text 'Votre compte a été mis confirmé. Vous pouvez cliquer sur « Revenir à l'application »'. A cursor icon points to the 'Revenir à l'application' button.

service public  
de l'autonomie

MDPH en ligne

Gérez vos demandes en ligne

Votre compte a été mis à jour.

14 Votre compte a été mis confirmé. Vous pouvez cliquer sur « Revenir à l'application »

Revenir à l'application



# CR2 - Se créer un compte via FranceConnect

## Étape 4 : Validation du compte

Après avoir cliqué sur le bouton « Valider votre compte », vous êtes connecté et redirigé vers la page d'accueil de votre compte :

### Mon espace MDPH en ligne

[Mon dossier](#)   [Mes bénéficiaires](#)   [Infos pratiques](#)   [Contacter une MDPH](#)

Afin de déposer une demande pour un bénéficiaire autre que vous-même, veuillez vous rendre dans l'onglet « Mes bénéficiaires ».

#### Mon dossier en cours

[Déposer une demande](#)

Pas de dossier en cours

#### Mes droits attribués

Pas de droit attribué



# Connexion à un compte

Via vos identifiants MDPH en ligne



# CO1 - Connexion à un compte via vos identifiants

Voici l'ensemble des étapes à suivre pour se connecter à un compte MDPH en ligne, en renseignant ses identifiants depuis le téléservice. Vous pouvez cliquer sur chaque étape pour accéder directement aux actions détaillées à réaliser.



## Étape 1

Accéder à la page de connexion



## Étape 2

Authentification



## Étape 2.b

Authentification avec saisie de code de sécurité

L'authentification par code de sécurité n'est pas systématique. Elle n'est nécessaire que dans certains cas précis, comme la connexion depuis une nouvelle adresse IP.

# CO1 - Connexion à un compte via vos identifiants

## Étape 1 : Accéder à la page de connexion

1

Se rendre sur le site <https://mdphenligne.cnsa.fr>

 [Mon Parcours Handicap](#)



**MDPH en ligne**

Gérez vos demandes en ligne

 [Se connecter/Se créer un compte](#)



### Bienvenue sur le site MDPH en ligne

2

Sur la page d'accueil, cliquer sur le bouton « Se connecter/Se créer un compte ».

#### Informations pratiques

Quelles MDPH utilisent ce service en ligne ?



Comment réaliser et envoyer un dossier de demande en ligne ?



Quelles sont les pièces nécessaires à fournir dans mon formulaire ?



Quels sont les droits dont il est possible de bénéficier ?





# CO1 - Connexion à un compte via vos identifiants

## Étape 2 : Authentification

Sur la page de connexion, renseigner les identifiants de votre compte MDPH en ligne.

3

Je me connecte à mon espace personnel

Ou

Utiliser mes identifiants personnels

Les champs avec une étoile (\*) sont obligatoires.

\* Adresse e-mail  
 Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com.

\* Mot de passe  
 

Mot de passe oublié ?

**Se connecter**

4 Cliquer sur le bouton « Se connecter »

Première connexion ?

Je souhaite créer mon compte pour effectuer une demande en ligne auprès de la MDPH

**Se créer un compte**





# CO1 - Connexion à un compte via vos identifiants

## Étape 2 : Authentification

Après avoir cliqué sur le bouton « Se connecter », vous êtes connecté et redirigé vers la page d'accueil de votre compte. Si ce n'est pas le cas et que vous êtes redirigé vers une page de saisie du code de sécurité, veuillez suivre [l'étape 2.b](#) en page suivante.

### Mon espace MDPH en ligne

Mon dossier    Mes bénéficiaires    Infos pratiques    Contacter une MDPH

Afin de déposer une demande pour un bénéficiaire autre que vous-même, veuillez vous rendre dans l'onglet « Mes bénéficiaires ».

#### Mon dossier en cours

Déposer une demande

Pas de dossier en cours

#### Mes droits attribués

Pas de droit attribué



# CO1 - Connexion à un compte via vos identifiants

## Étape 2.b : Authentification avec saisie du code de sécurité

Voici les différentes actions à réaliser, avec les écrans à consulter depuis le téléservice, pour s'authentifier avec la saisie d'un code de sécurité à 8 chiffres :

Accueil > Authentification

 Vérification de l'accès au compte MDPH en ligne

Afin de préserver la sécurité de votre compte, nous allons vous envoyer un code d'authentification à usage unique.  
Je préfère recevoir le code par :

- E-mail à m\*\*\*\*\*@fr.ey.com
- SMS au \*\*\*\*\*2667

5 Sélectionner un canal d'envoi du code de sécurité

6 Cliquer sur le bouton « Recevoir le code »



Si votre compte est un compte créé via FranceConnect, seul le canal SMS vous sera proposé (si vous n'avez pas renseigné de numéro de téléphone sur votre compte, veuillez suivre [l'étape 2.c de la procédure CO2](#)).

Pour un compte créé depuis le téléservice, vous aurez la possibilité de choisir entre le canal e-mail et le canal SMS à condition que vous ayez renseigné un numéro de téléphone portable sur votre compte MDPH en ligne (sinon, veuillez suivre [l'étape 2.c de la procédure CO2](#)).



# CO1 - Connexion à un compte via vos identifiants

## Étape 2.b : Authentification avec saisie du code de sécurité

Après avoir sélectionné et validé le canal d'envoi du code de sécurité vous êtes redirigé vers une page de saisie du code dont les instructions sont spécifiques au canal choisi, en parallèle un code vous sera envoyé et vous devrez suivre les étapes suivantes :

**service public de l'autonomie MDPH en ligne**  
Gérez vos demandes en ligne

Accueil > Authentification

Vérification de l'accès au compte MDPH en ligne

Un code de sécurité vous a été envoyé par e-mail à m\*\*\*\*\*@fr.ey.com

La durée de validité du code est de 15 minutes. Passé ce délai, veuillez recharger la page.

Si vous n'avez pas reçu de code par e-mail, vérifiez votre dossier de spam ou indésirable de votre adresse e-mail associée à votre compte MDPH en Ligne.

Veuillez saisir le code de sécurité ci-dessous :

Renseigner

Recevoir un nouveau code (9)

**4** Consulter votre boîte mail ou le téléphone portable renseigné en fonction du canal choisi afin de pouvoir récupérer le premier code qui vous a été envoyé par MDPH en ligne.

**5** Renseigner correctement le code de sécurité que vous avez reçu par mail ou par SMS.

**6** Cliquer sur le bouton « Accéder à mon compte »

**Info** Vous avez la possibilité de demander à recevoir un maximum de 2 nouveaux codes de sécurité. Au bout de 3 saisies de codes erronées votre compte sera temporairement bloqué pendant 2 minutes, vous serez redirigé vers la page d'accueil du téléservice et vous ne pourrez pas accéder à votre compte durant cette période.



# CO1 - Connexion à un compte via vos identifiants

## Étape 2.b : Authentification avec saisie du code de sécurité

Après avoir cliqué sur le bouton « Accéder à mon compte », vous êtes connecté et redirigé vers la page d'accueil de votre compte :

### Mon espace MDPH en ligne

[Mon dossier](#)   [Mes bénéficiaires](#)   [Infos pratiques](#)   [Contacter une MDPH](#)

Afin de déposer une demande pour un bénéficiaire autre que vous-même, veuillez vous rendre dans l'onglet « Mes bénéficiaires ».

#### Mon dossier en cours

[Déposer une demande](#)

Pas de dossier en cours

#### Mes droits attribués

Pas de droit attribué



# Connexion à un compte

Via FranceConnect



# CO2 – Connexion à un compte via FranceConnect

Voici l'ensemble des étapes à suivre pour se connecter à un compte MDPH en ligne via FranceConnect (dans les slides suivantes vous pourrez suivre les étapes de manière plus détaillée avec des captures des écrans) :



## Étape 1

Accéder à la page  
de connexion



## Étape 2

S'authentifier via  
FranceConnect



## Étape 2.b

Saisie des infos  
pour rattacher ses  
comptes



## Étape 2.c

Authentification  
avec code sans  
numéro de  
téléphone

Les étapes 2.b et 2.c sont des étapes facultatives qui interviennent dans certains cas bien précis comme par exemple, lorsqu'un compte ne possède pas de numéro de téléphone pour l'envoi d'un code de sécurité par SMS.



# CO2 – Connexion à un compte via FranceConnect

## Étape 1 : Accéder à la page de connexion

1

Se rendre sur le site <https://mdphenligne.cnsa.fr>



[Mon Parcours Handicap](#)

[Se connecter/Se créer un compte](#)



## Bienvenue sur le site MDPH en ligne

Ce service vous permet de saisir votre demande en ligne et de la transmettre à votre MDPH pour qu'elle instruise votre dossier. Il vous permet de solliciter la MDPH en tant que bénéficiaire ou en tant que représentant légal d'un bénéficiaire.

2

Sur la page d'accueil, cliquer sur le bouton « Se connecter/Se créer un compte ».

### Informations pratiques

Quelles MDPH utilisent ce service en ligne ?



Comment réaliser et envoyer un dossier de demande en ligne ?



Quelles sont les pièces nécessaires à fournir dans mon formulaire ?



Quels sont les droits dont il est possible de bénéficier ?





# CO2 – Connexion à un compte via FranceConnect

## Étape 1 : Accéder à la page de connexion

Connexion

Je me connecte ou crée mon compte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



Qu'est-ce que FranceConnect ?

3

Sur la page de connexion, cliquer sur le bouton « S'identifier avec FranceConnect ».

Je me connecte à mon espace personnel

Les champs avec une étoile (\*) sont obligatoires.

\* Adresse e-mail

 Renseigner

Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com.

\* Mot de passe

 Renseigner 

[Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#)

Je n'ai pas encore de compte

Je souhaite créer mon compte pour effectuer une demande en ligne auprès de la MDPH

[Je crée un compte](#)



# CO2 – Connexion à un compte via FranceConnect

## Étape 2 : S'authentifier via FranceConnect

Après avoir cliqué sur le bouton « S'identifier avec FranceConnect », vous êtes redirigé vers la page de FranceConnect qui vous permettra de sélectionner le compte avec lequel vous souhaitez vous connecter sur MDPH en ligne :

The screenshot shows a France Connect login interface. At the top left is the French Republic logo and the text "France Connect". Below it, a message says "Connexion en cours sur MDPH En Ligne". A central heading reads "Choisissez un compte pour vous connecter:". Below this are several service logos: impots.gouv.fr (with a cursor icon pointing to it), l'Assurance Maladie, L'Identité Numérique La Poste, MSA, YRIS, and France Identité. At the bottom is a TrustMe logo.

**4** Sélectionner le compte sur lequel vous souhaitez vous connecter. Puis renseigner vos identifiants de connexion.

N'importe lequel des services proposés peut être utilisé pour se connecter, à condition que vous disposiez déjà d'un compte dans le service choisi. Nous choisissons impôts.gouv.fr dans cet exemple.

Après avoir cliqué sur le service de votre choix, vous serez redirigé vers son site pour vous y authentifier. Vos informations de connexion seront ensuite automatiquement récupérées dans MDPH en ligne.



# CO2 – Connexion à un compte via FranceConnect

## Étape 2 : S'authentifier via FranceConnect

Après avoir saisi et validé vos identifiants FranceConnect, vous êtes redirigé vers cette page de connexion :

Vous allez vous connecter en tant que :

**Angela Claire Louise DUBOIS**

**Continuer sur MDPH En Ligne**

↳ Ce n'est pas vous ? Retournez à la page d'accueil

5 Cliquer sur le bouton « Continuer sur MDPH En Ligne ».

Données transmises +

Les notifications de connexion évoluent



# CO2 – Connexion à un compte via FranceConnect

## Étape 2 : S'authentifier via FranceConnect

Après avoir cliqué sur le bouton « Continuer sur MDPH en ligne », vous êtes connecté et redirigé vers la page d'accueil de votre compte.  
**Dans certains cas particuliers, vous pouvez être orienté vers un autre écran : cf. page suivante**

### Mon espace MDPH en ligne

[Mon dossier](#)   [Mes bénéficiaires](#)   [Infos pratiques](#)   [Contacter une MDPH](#)

Afin de déposer une demande pour un bénéficiaire autre que vous-même, veuillez vous rendre dans l'onglet « Mes bénéficiaires ».

#### Mon dossier en cours

[Déposer une demande](#)

Pas de dossier en cours

#### Mes droits attribués

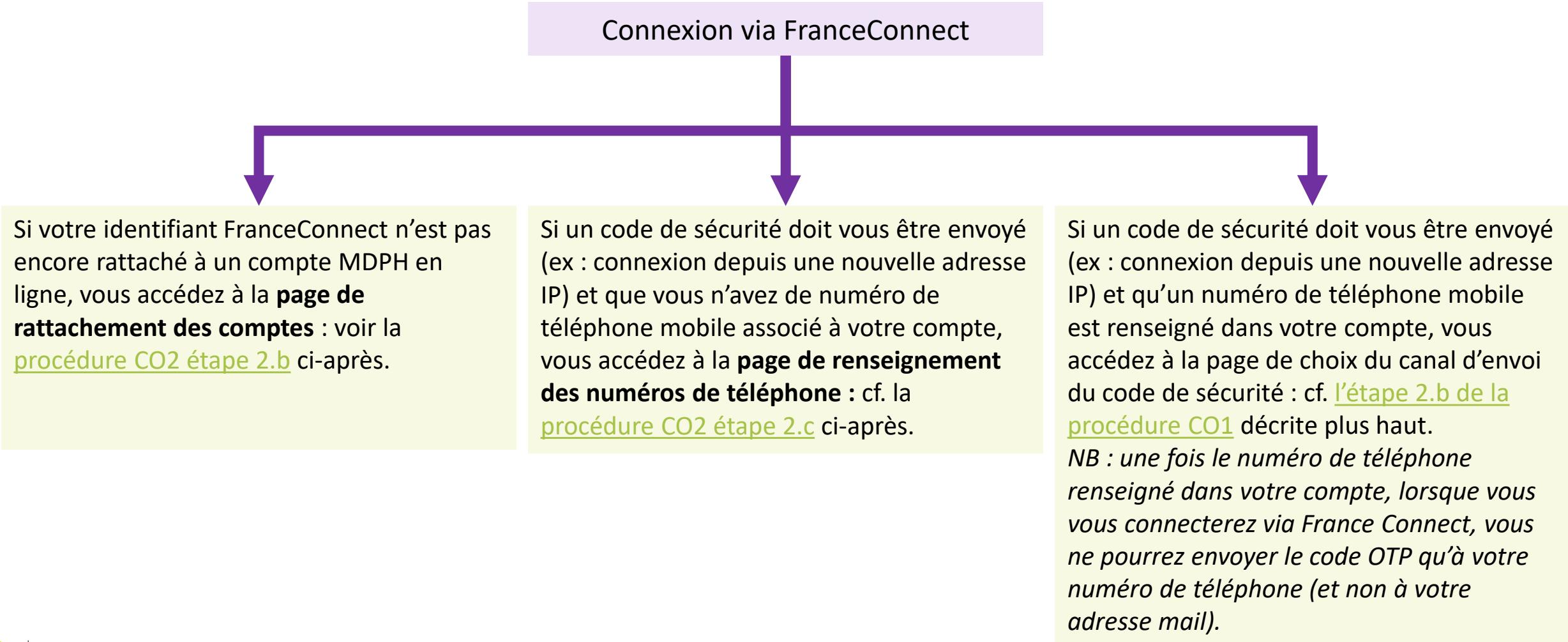
Pas de droit attribué



# CO2 – Connexion à un compte via FranceConnect

## Étape 2 : S'authentifier via FranceConnect

Pages d'arrivée alternatives après la connexion via FranceConnect :





# CO2 – Connexion à un compte via FranceConnect

## Étape 2.b : Saisie des infos pour rattacher ses comptes

Après avoir réalisé l'étape 2, vous êtes redirigé vers cette page de rattachement/création de compte. Voici les actions à suivre pour rattacher son compte FranceConnect à son compte MDPH en ligne déjà existant :

**Je finalise la connexion à mon compte MDPH en ligne**

Vous possédez déjà un compte MDPH en ligne?

À l'avenir, vous pourrez vous connecter directement avec FranceConnect sans passer par cette étape.

Les champs notés d'une étoile \* sont obligatoires.

\* Adresse e-mail

Renseigner

Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com.

\* Confirmation de l'adresse e-mail

Renseigner

Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com.

Envoyer

6 Sur la page de connexion via FranceConnect, renseigner l'e-mail de votre compte déjà existant.

7 Cliquer sur le bouton « Envoyer »

8 Réaliser l'[étape 2.b de la procédure CO1](#) si vous avez un numéro de téléphone renseigné pour votre compte, sinon veuillez suivre l'[étape 2.c](#) présentée dans les slides suivantes.



# CO2 – Connexion à un compte via FranceConnect

## Étape 2.c : Authentification avec code sans numéro de téléphone

Suivre l'action correspondant à votre cas pour renseigner un numéro de téléphone à votre compte MDPH en ligne déjà existant afin de pouvoir vous authentifier avec un code de sécurité envoyé par SMS.

Merci de vous connecter au service MDPH en Ligne avec votre identifiant et mot de passe afin d'y inscrire votre numéro de téléphone portable pour vous authentifier.

Pour ce faire :

- 1 Sur votre compte MDPH en ligne, rendez-vous dans l'onglet : **Mon Profil > Gérer mes numéros de téléphone**
- 2 Suivez les instructions afin d'ajouter un numéro de téléphone (mobile)

9

Suivre la [procédure CO1](#), puis reprendre l'action 7 de [l'étape 2.c de la procédure CO2](#).

OU

Dans le cas où votre compte a été créé depuis FranceConnect et que ce dernier ne comprend pas de numéro de téléphone portable.

Nous vous invitons à :

- 1 Cliquer sur « Mot de passe oublié ? », depuis l'écran d'accueil, puis à renseigner l'adresse e-mail de votre compte pour créer un nouveau de passe.
- 2 Vous connecter depuis le téléservice en saisissant votre adresse mail et ce nouveau mot de passe.

9

Suivre la [procédure CM1](#), puis reprendre l'action 7 de [l'étape 2.c de la procédure CO2](#).



Un processus d'authentification avec code de sécurité peut se déclencher lors d'une connexion via une nouvelle adresse IP par exemple.

Dans le cas d'une **connexion via FranceConnect seul le canal SMS peut être utilisé pour l'envoi du code OTP**, c'est la raison pour laquelle il vous est demandé et fortement conseillé de renseigner un numéro de téléphone portable sur votre compte MDPH en ligne.

# CO2 – Connexion à un compte via FranceConnect

## Étape 2.c : Authentification avec code sans numéro de téléphone

Après avoir réalisé l'action 6 correspondant à votre situation, vous êtes redirigé vers la page d'accueil de votre compte MDPH en ligne (si vous êtes redirigé vers une page d'authentification avec code de sécurité, veuillez suivre la [procédure CO1 2.b](#)) :

10 Cliquer sur le menu déroulant « Mon profil ».

11 Cliquer sur l'onglet « Gérer mes numéros de téléphone ».



# CO2 – Connexion à un compte via FranceConnect

## Étape 2.c : Authentification avec code sans numéro de téléphone

Après avoir cliqué sur l'onglet « Gérer mes numéros de téléphone », vous êtes redirigé vers la page « Gérer mes numéros de téléphone » :

### Gérer mes numéros de téléphone

**Je gère mes numéros de téléphone**

**Il est important d'indiquer votre numéro de portable. Il vous permettra de recevoir un code par SMS et de pouvoir vous connecter en toute sécurité à votre espace personnel MDPH en ligne.**

Numéro de téléphone 1 (mobile)

+33 (0) \_\_\_\_\_

Merci de renseigner les neuf chiffres qui suivent le "0" de votre numéro de téléphone

**13 Renseigner votre numéro de téléphone portable.**

**12 Cliquer sur le lien « Modifier mon numéro de téléphone 1 ».**

**14 Cliquer sur « Valider ».**

**15 Se rendre sur la boîte mail liée du compte pour trouver l'email de validation du numéro.**





# CO2 – Connexion à un compte via FranceConnect

## Étape 2.c : Authentification avec code sans numéro de téléphone

Dans la boîte mail associée au compte MDPH en ligne :

16

Ouvrir le mail MDPH en ligne et cliquer sur le bouton « Valider mon numéro de téléphone ».

Bonjour,

Pour valider la modification de vos données, veuillez cliquer sur le lien :

Valider mon numéro de téléphone 

Si le lien ne fonctionne pas, veuillez copier-coller l'adresse suivante dans un navigateur ré  
<https://qualif.mdphenligne.cnса-teleservice.fr/mon-compte/validation-donne>

Si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande veuillez ne pas cliquer sur le

Cordialement,  
MDPH en ligne



Tant que vous ne validez pas la modification du numéro de téléphone en cliquant sur le lien reçu par mail de MDPH en ligne, vos modifications ne seront pas sauvegardées et le message suivant s'affichera sous le champ du numéro de téléphone : « **Merci de bien vouloir consulter vos mails pour valider la modification du numéro de téléphone.** »



# CO2 – Connexion à un compte via FranceConnect

## Étape 2.c : Authentification avec code sans numéro de téléphone

Après avoir cliqué sur « Valider mon numéro de téléphone », vous êtes redirigé vers la page « Gérer mes numéros de téléphone » de votre compte connecté avec votre nouveau numéro de téléphone enregistré. A l'avenir, vous pourrez désormais recevoir les codes de sécurité via SMS en vous connectant depuis FranceConnect.

### Gérer mes numéros de téléphone

**Je gère mes numéros de téléphone**

**⚠️** Il est important d'indiquer votre numéro de portable. Il vous permettra de recevoir un code par SMS et de pouvoir vous authentifier.

Numéro de téléphone 1 (mobile)

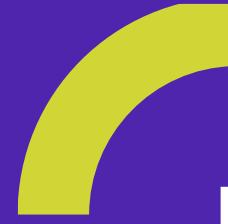
+33 (0)6 80 80 80 80

[Modifier le téléphone 1](#)

Merci de renseigner les neuf chiffres qui suivent le "0" de votre numéro de téléphone



L'étape 2.c est à réaliser une seule fois afin que vous puissiez renseigner un numéro de téléphone dans votre compte MDPH en ligne.



# Récupération / modification du mot de passe d'un compte MDPH en ligne



# M1 – Récupération / modification du mot de passe

Voici l'ensemble des étapes à suivre pour récupérer un mot de passe perdu d'un compte MDPH en ligne et/ou le réinitialiser sur le téléservice. Cliquez sur une étape afin d'être redirigé vers les slides présentant les actions détaillées à réaliser.



## Étape 1

Accéder à la page  
« Mot de passe  
oublié ? »



## Étape 2

Saisir et valider  
l'e-mail du compte



## Étape 3

Réinitialiser le mot  
de passe



# M1 – Récupération / modification du mot de passe

## Étape 1 : Accéder à la page « Mot de passe oublié ? »

Voici les différentes actions à réaliser, avec les écrans à consulter depuis le téléservice, pour accéder à la page du « Mot de passe oublié » :

- 1 Se rendre sur « <https://mdphenligne.cnsa.fr> ».

The screenshot shows the homepage of the MDPH en ligne website. At the top right, there is a green button labeled "Mon Parcours Handicap". Below the header, there is a logo for "service public de l'autonomie" and the text "MDPH en ligne" followed by "Gérez vos demandes en ligne". On the right side of the page, there is a purple button with the text "Se connecter/Se créer un compte" and a cursor icon pointing towards it. The center of the page features a large heading "Bienvenue sur le site MDPH en ligne". Below the heading, there is a paragraph of text explaining the service's purpose. At the bottom left, there is a link "Informations pratiques".

- 2 Sur la page d'accueil, cliquer sur le bouton « Se connecter/Se créer un compte ».

# M1 – Récupération / modification du mot de passe

## Étape 1 : Accéder à la page « Mot de passe oublié ? »

Je me connecte à mon espace personnel

Utiliser FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ? 

Ou

Utiliser mes identifiants personnels

Les champs avec une étoile (\*) sont obligatoires.

\* Adresse e-mail  
  
Veuillez saisir une adresse e-mail au format nom@domaine.com.

\* Mot de passe  
 

Mot de passe oublié ? 

3 Cliquer sur le lien « Mot de passe oublié ? ». 

Première connexion ?

Je souhaite créer mon compte pour effectuer une demande en ligne auprès de la MDPH

**Se créer un compte**

# M1 – Récupération / modification du mot de passe

## Étape 2 : Saisir et valider l'e-mail du compte

Après avoir cliqué sur le lien « Mot de passe oublié ? », vous êtes redirigé vers la page de réinitialisation du mot de passe. Il faut y saisir l'adresse e-mail du compte afin de recevoir un lien de modification du mot de passe.

**Je réinitialise mon mot de passe**

Les champs avec une étoile (\*) sont obligatoires.

Saisissez votre adresse e-mail, et nous vous enverrons un lien pour vous reconnecter à votre compte.

\* Adresse e-mail

Renseigner

Envoyer un lien

5    Cliquer sur le bouton « Envoyer un lien ».

4    Renseigner l'adresse e-mail de votre compte MDPH en ligne.

# M1 – Récupération / modification du mot de passe

## Étape 3 : Réinitialiser le mot de passe

Vous recevez un mail contenant les instructions à suivre. Si vous ne recevez pas de mail, il est possible qu'il n'y ait aucun compte utilisant cette adresse mail, ou qu'il ait été supprimé, ou qu'il y ait une erreur dans l'adresse mail associée au compte dans celle que vous avez saisie à l'étape précédente.

## MDPH en ligne – Nouveau mot de passe

Bonjour,

Vous avez indiqué avoir oublié votre mot de passe.

Afin de modifier votre mot de passe, veuillez cliquer ci-dessous :



A noter, dans le cas où vous venez de créer votre compte, il vous sera d'abord demandé de le valider.

Cordialement,  
MDPH en ligne

6

Se rendre sur votre boîte mail et cliquer sur le lien de nouveau mot de passe reçu sur le mail de MDPH en ligne.



Si au clic sur le bouton vous n'êtes pas redirigé vers la page de réinitialisation du mot de passe, veuillez copier/coller le lien hypertexte situé sous le bouton « Modifier votre mot de passe » dans votre navigateur web.



# M1 – Récupération / modification du mot de passe

## Étape 3 : Réinitialiser le mot de passe

Après avoir cliqué sur le bouton « Modifier votre mot de passe », vous êtes redirigé vers la page de réinitialisation du mot de passe :

**Je saisir mon nouveau mot de passe**

Les champs avec une étoile (\*) sont obligatoires.

---

**i** **Création du nouveau mot de passe**

Afin de garantir au mieux l'intégrité des données, le mot de passe doit au moins :

- comprendre douze caractères,
- présenter les quatre catégories de caractères suivantes : majuscule, minuscule, chiffre et caractères spéciaux,
- être exempt d'informations personnelles (nom, prénom, date de naissance),
- être d'une robustesse moyenne au minimum,
- être différent des 3 mots de passe précédents.

\* Je crée mon nouveau mot de passe  \* Je confirme mon nouveau mot de passe

Robustesse : Très faible

8 Cliquer sur le bouton « Valider ».

7

Renseigner un mot de passe correct et identique dans les deux champs.

8

Cliquer sur le bouton « Valider ».



Si le mot de passe ne respecte pas l'ensemble des critères mentionnés dans l'encart « Création du nouveau mot de passe » alors, il ne pourra pas être enregistré.



# M1 – Récupération / modification du mot de passe

## Étape 3 : Réinitialiser le mot de passe

Une fois le nouveau mot de passe enregistré, vous êtes redirigé vers la page d'accueil de votre compte MDPH en ligne :

### Mon espace MDPH en ligne

[Mon dossier](#)   [Mes bénéficiaires](#)   [Infos pratiques](#)   [Contacter une MDPH](#)

Afin de déposer une demande pour un bénéficiaire autre que vous-même, veuillez vous rendre dans l'onglet « Mes bénéficiaires ».

#### Mon dossier en cours

[Déposer une demande](#)

Pas de dossier en cours

#### Mes droits attribués

Pas de droit attribué



Cas particulier :  
Créer un mot de passe pour  
un compte créé via  
FranceConnect



# CM1 - Créer un mot de passe pour un compte créé via FC

Votre compte créé via FranceConnect ne possède pas de mot de passe, de ce fait, pour vous connecter à ce compte en renseignant vos identifiants sur le téléservice, vous devrez [suivre la procédure M1](#). Cette procédure va vous permettre de créer un mot de passe pour votre compte MDPH en ligne et de vous y connecter. Pour accéder aux étapes de cette procédure, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

[M1 – Récupération / modification du mot de passe](#)



Un compte créé via FranceConnect ne possède pas de mot de passe puisqu'il a directement été créé via FranceConnect.

En réalisant la procédure M1, votre compte possèdera un mot de passe et sera alors accessible directement en renseignant ses identifiants sur la page de connexion du téléservice et non uniquement via une connexion FranceConnect.